

UE 3 Formation de l'interprète et professionnalisation

Niveau d'étude
Bac +4

ECTS
15 crédits

Composante
**Sciences
Humaines et Arts**

Période de l'année
Semestre 2

Présentation

Description

L'UE est consacrée à la pratique instrumentale individuelle et collective. Elle comprend à la fois des séances de travail encadrées par des musiciens professionnels, de la production et de la diffusion artistique. Un enseignement sur les traités instrumentaux complète la formation

Objectifs

La spécialisation du jeu instrumental en fonction des différentes esthétiques et l'aptitude au travail en groupe seront au cœur de la formation. Un suivi individualisé de l'étudiant l'aide à définir ses objectifs professionnels dans des contextes divers d'exercice des métiers d'interprète : concerts, spectacles, enregistrements audio ou vidéo, médiation musicale, enseignement.

Heures d'enseignement

Formation de l'interprète et professionnalisation	CM	18h
Formation de l'interprète et professionnalisation	TD	32h
Nouvelles heures d'enseignement	Pédagogie par projet	40h

Pré-requis nécessaires

Niveau instrumental correspondant à une fin de premier cycle supérieur (Diplôme national supérieur professionnel de musicien ou Bachelor d'interprète).

Intérêt manifeste pour l'interprétation historiquement informée dans les champs esthétiques des musiques anciennes et/ou classiques et romantiques.

Liste des enseignements

- Pratique instrumentale
- Musique de chambre
- Récital solo et ensembles
- Production et diffusion artistique
- Etude des traités